

# **Contribution à la stratégie nationale et territoriale de la fin du confinement**

## **17 propositions pour préparer notre territoire**

*Par Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole, et Catherine Trautmann, vice-présidente.*

Le présent document constitue une contribution à la stratégie globale permettant de préparer dès maintenant l'amorce de la fin du confinement prévue à partir du 11 mai 2020. Elle devra alimenter la réflexion générale engagée par le gouvernement et confiée depuis le début du mois d'avril au haut-fonctionnaire Jean Castex. Au préalable, elle devra nécessairement être partagée avec les autorités préfectorales et sanitaires. Les propositions suivantes sont assises sur les spécificités du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, dont la prise en compte est indispensable pour espérer stopper la propagation de l'épidémie et permettre une reprise de l'activité dans les meilleures conditions sanitaires.

L'Eurométropole de Strasbourg se situe dans un territoire, l'Alsace, le Grand Est, où la population a été particulièrement touchée par l'épidémie, avec des conséquences humaines terribles : le nombre de décès à l'hôpital atteignait 2422 dans le Grand Est le 18 avril, dont 424 dans le seul Bas-Rhin. A cette date, 4632 personnes étaient encore hospitalisées dans le Grand Est, dont 757 en réanimation ; et 1010 dans le Bas-Rhin, dont 206 en réanimation.

La fin progressive du confinement pose des problèmes pratiques d'organisation et nécessite une réflexion de fond afin de rassurer la population quant à sa sécurité individuelle et collective dans les activités de la vie quotidienne, professionnelle, de loisirs et de relations sociales.

Ces propositions s'inscrivent dans une logique de coopération territoriale et de mutualisation de moyens avec les acteurs du territoire : autorités préfectorale et sanitaire, collectivités, chambres consulaires, fédérations d'entreprises, associations, entreprises de l'ESS, acteurs de santé.

Les propositions suivantes ne constituent pas une liste exhaustive. Elles formulent un certain nombre de pistes permettant de préparer dès maintenant la fin du confinement, qu'on imagine durer plusieurs mois, car il n'y aura pas de retour immédiat à la situation qui prévalait avant. Elles visent également à anticiper une phase de coexistence entre la population et le virus en attendant l'arrivée d'un vaccin.

### **A- Préparer la fin du confinement en redonnant confiance par la connaissance pour chacun de sa santé**

#### **Proposition n°1 : mieux connaître la propagation de l'épidémie pour mieux la combattre en produisant une campagne généralisée de tests, des enquêtes épidémiologiques et en réalisant une cartographie partagée avec les acteurs de santé**

L'absence de test systématique des personnes présentant des symptômes au début de l'épidémie nous a plongés dans l'inconnu. Quel est le pourcentage de personnes touchées par le Covid+ dans l'Eurométropole et plus largement dans le département du Bas-Rhin ? Connaître le nombre de personnes infectées et le nombre de personnes immunisées, en fonction des caractéristiques sociodémographiques et du lieu de confinement des personnes, est pourtant essentiel pour modéliser l'épidémie et comprendre les dynamiques de sa propagation.

Il est donc nécessaire d'utiliser les moyens qui sont progressivement mis à disposition. Cependant, la qualité des tests et leur utilisation posent question :

- **le test PCR oro-nasal** est déjà utilisé largement chez nos voisins allemands. On observe une sensibilité de 70% avec des faux négatifs dans 30% des cas et une spécificité limitée également avec des taux positifs. Ce test **est utilisé pour faire le diagnostic actuel d'une infection** en cours. **C'est le test préconisé en dépistage de masse ;**

- **la sérologie analysant la présence d'anticorps dans le plasma sanguin.** Ce type de tests a, à l'heure actuelle, une sensibilité encore limitée. Il convient également d'être prudent avec leur résultat car l'existence d'anticorps ne signifierait pas forcément la guérison et l'absence de risque de contagion pour les sujets contact.

La **Société d'Economie Mixte régionale Dynamise**, créée par la Région Grand Est sous l'impulsion de son président Jean Rottner, suite à l'initiative de Catherine Trautmann et d'Olivier Becht, **permet la commande de 3 millions de tests sérologiques et PCR** à l'échelle régionale. Elle permettra d'**engager une campagne massive de tests à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg**, en lien avec les autorités sanitaires, les HUS, et les laboratoires publics et privés. Cette vaste campagne permettra d'apporter une connaissance fine de la propagation de l'épidémie.

En complément, **une enquête reposant sur une approche déclarative de l'état de santé, de l'application des mesures barrières et du respect du confinement** pourrait être réalisée auprès des habitants de l'Eurométropole pour mesurer les spécificités de la propagation relatives à notre territoire.

Les résultats de ces enquêtes seront mis à disposition des chercheurs travaillant sur la modélisation de l'épidémie.

### **Proposition n°2 : déployer une stratégie de dépistage massif en définissant des publics prioritaires**

En s'appuyant sur les tests commandés par la SEM régionale Dynamise, il est nécessaire de préparer les modalités de la campagne de tests en définissant les publics prioritaires et les lieux de dépistage.

D'abord, il faudra engager **le dépistage massif et intégral de l'ensemble des personnels soignants et des personnes à risques** (EPHAD, malades, sans-abri).

Pour préparer la reprise économique, de nombreuses entreprises se manifestent dès aujourd'hui pour bénéficier du dépistage pour leurs salariés, afin de préparer la reprise de leurs activités. Après la priorité donnée au personnel soignant, **il sera donc nécessaire de dépister les salariés et agents qui sont restés au travail pendant le confinement et ceux qui devront reprendre le travail**, en identifiant, en lien avec les organisations professionnelles et la Préfecture, **les secteurs prioritaires** afin de réguler les flux vers les centres de dépistage.

En lien avec les laboratoires, la Ville et l'Eurométropole pourront organiser **le dépistage des agents du service public local et leur famille**, avant leur sortie du confinement, ainsi que **le personnel enseignant et les enfants**, avant leur retour en classe.

Il convient également de **préparer des modalités de dépistage précises**, en lien avec experts scientifiques, les autorités de santé, la Préfecture, les HUS, et les laboratoires publics et privés qui seront mobilisés pour réaliser ces tests.

Nous avons besoin du matériel nécessaire pour réaliser une campagne de tests PCR de grande ampleur (écouvillons et réactifs, notamment). Nous avons également besoin de centres de dépistages. **Au-delà des sites des laboratoires publics et privés que nous souhaitons mobiliser pour réaliser les campagnes de tests PCR, l'Eurométropole est prête à mettre à leur disposition de grands espaces, accessibles, pour organiser des dépistages en drive, avec de grands parking, tels que le Stade de la Meinau, le Parc des expositions, le Zénith, etc.** permettant un maillage territorial.

Il est également indispensable, comme le préconise de nombreux experts médicaux, de former rapidement, grâce un support pédagogique, des testeurs pour réaliser cette campagne massive de tests.

Ce dépistage massif devra bien entendu prendre en compte les exigences liées au respect de la vie privée des personnes et le règlement général sur la protection des données (RGPD).

**Proposition n°3 : systématiser la mise en quarantaine des personnes testées COVID+ par les tests PCR et l'éloignement des personnes symptomatiques dans un cadre respectueux des libertés individuelles**

Il s'agit d'appliquer un principe simple de séparation physique entre les personnes saines, les personnes symptomatiques en attente de dépistage et les personnes testées COVID+. Beaucoup de personnes testées COVID+ ne nécessiteront pas d'hospitalisation, mais ne pourront toutefois pas être confinées à leur domicile au risque de contaminer leur famille. **Il est nécessaire d'identifier dès maintenant des sites dédiés et distincts pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes symptomatiques non-testées et les personnes testées COVID + : hôtels, équipements publics, etc.** Les lieux où seront accueillies les personnes symptomatiques non-testées devront nécessairement se trouver à proximité des lieux de dépistages. La mise en œuvre de procédures sanitaires strictes sera nécessaire pour accueillir les personnes dans de bonnes conditions.

**Proposition n°4 : préparer le territoire de l'Eurométropole et ses habitants à vivre durablement en coexistence avec le virus**

L'immunité collective est estimée atteinte quand 60 % de la population aura été touchée par le virus. Nous en sommes encore loin, ce qui signifie que nous devons prévoir **une période de coexistence avec le virus.**

**La collectivité devra veiller à la production, à l'accès et à la diffusion de gel hydro-alcoolique et de masques à la population.**

Sans attendre une consigne nationale claire, **l'Eurométropole a agi pour garantir une fourniture en masques à toute sa population.** Grâce à un partenariat d'ampleur associant le Département du Bas-Rhin, l'association des maires, les intercommunalités, et des partenaires privés et institutionnels, **la fourniture de deux masques textiles grand public sera assurée pour tous les habitants du territoire départemental.** Ces masques auront toutefois une durée de vie limitée. Les producteurs, via le Pole Textile et d'autres industriels, devront assurer l'approvisionnement du réseau des pharmacies pour garantir la disponibilité des masques dans la durée.

Par ailleurs, **la mise à disposition de kits auprès de collectifs de couturières mobilisés par les communes, avec le soutien de l'Eurométropole, permettra d'apporter une solution alternative à la production locale de masques, avec l'assurance de disposer d'un contrôle qualité et de respect des normes.**

La Ville de Paris propose **l'accès au gel hydro-alcoolique sur certains points de l'espace public particulièrement fréquentés** (grands équipements publics, grandes surfaces, transports en commun). C'est un axe de réflexion supplémentaire.

Il serait également utile **d'utiliser tous les moyens de communication à notre disposition** (panneaux, affichages, etc.) pour maintenir un fort niveau de prévention sur l'espace public et dans les équipements publics.

Enfin, à l'image de la Ville de Paris, deux autres pistes d'études supplémentaires peuvent être engagées :

- le soutien à la recherche pour des **capteurs de charge virale** dans l'air ambiant ou sur les surfaces ;
- **l'évaluation de solutions numériques**, notamment au travers d'applications personnelles, qui doivent respecter les libertés individuelles et publiques, **pour limiter et identifier plus rapidement les risques de contamination.**

**Proposition n°5 : mettre en place un carnet de santé numérique**

Une fois testées séropositive au Covid+ par un test sérologique, les personnes sauront qu'elles ont développé des anticorps et donc une immunité au virus. Mais, en l'absence de vaccin, l'immunité reste temporaire et sa durée est incertaine. **Afin d'assurer un suivi individuel et collectif de l'immunité de la population, il est proposé de verser dans le Dossier Médical Partagé (DMP) les informations récoltées en laboratoire et de les intégrer,**

**une fois rendues anonymes, sur la plate-forme Prism créée dans le cadre du TIGA Territoire de Santé de demain. Cette démarche permettrait de positionner notre territoire comme pilote de cette recherche épidémiologique.** Cette approche personnalisée et collective permettra également une approche modélisée des futures campagnes de vaccination, et de s'assurer, notamment, que celle-ci ne produira pas d'effets secondaires indésirables.

## **B – Soutenir et accompagner les entreprises, les administrations, les associations, l'économie sociale et solidaire, ainsi que leurs salariés et leurs agents pour préparer la reprise économique**

### **Proposition n°6 : faciliter la reprise du travail et le retour à la vie active des personnes de manière sécurisée en dépistant massivement les salariés et agents des secteurs prioritaires**

Comme indiqué dans la proposition 2, de nombreuses entreprises se manifestent dès aujourd'hui pour bénéficier du dépistage pour leurs salariés, afin de préparer la reprise de leurs activités. **Il sera donc nécessaire de dépister les salariés et agents qui sont restés au travail pendant le confinement et ceux qui devront reprendre le travail**, en identifiant, en lien avec les organisations professionnelles et la Préfecture, **les secteurs prioritaires** afin de réguler les flux vers les centres de dépistage.

Il sera par ailleurs indispensable d'assurer l'équipement des entreprises en matériels de protection et au respect des gestes barrières.

### **Proposition n°7 : définir, en lien avec les fédérations d'employeurs et les partenaires sociaux, un plan de reprise d'activité gradué, secteur par secteur**

Dès le début du confinement, l'Eurométropole a mis en place un **plan de continuité de l'activité**, en lien avec les organisations représentatives du personnel, pour maintenir les services essentiels à la population.

En lien avec les fédérations et entreprises du BTP, elle prépare **la reprise des chantiers** sur l'espace public et dans les bâtiments publics. **Cette reprise doit être graduelle et coordonnée**, pour assurer la sécurité des interventions sur les chantiers et s'adapter aux moyens techniques et humains des entreprises.

Une attention particulière doit être apportée à la continuité de la publication des appels d'offres, pour assurer une reprise continue et sans « trous d'airs » de l'activité économique du BTP, tout comme pour les paiements des factures, afin de ne pas fragiliser plus encore la trésorerie des entreprises, déjà mise à mal par la période de confinement. La collectivité veillera par ailleurs à ne pas appliquer de pénalités pour les retards de chantiers pris après le 16 mars 2020.

L'Eurométropole travaillera également avec les entreprises publiques et à capitaux mixtes (SPL, SEM...) dont elle détient une part du capital, et les entreprises en délégation de service public (DSP), pour **préparer la reprise de l'activité en accompagnant l'élaboration et la diffusion de guides de bonnes pratiques et de préconisations**.

En association avec la DIRECCTE, **elle accompagnera la reprise de l'activité dans le secteur privé**.

Dans cette perspective, elle proposera à la Région Grand Est d'envisager un **plan de soutien à l'investissement des entreprises qui devront réinventer leurs espaces de travail pour garantir les mesures de distanciation sociale** entre les salariés.

**Elle propose également d'élargir les heures de pointe et de prise de poste dans tous les secteurs d'activités (Industrie, Tertiaire, Agriculture, BTP, Administration) où cela est possible, afin de réduire les flux et les contacts à l'entrée des lieux de travail**. Cette mesure permettra également d'éviter que se forment des pics de pollution aux heures de pointe liés à une utilisation plus forte de la voiture individuelle.

Par ailleurs, l'Eurométropole a adhéré au Fonds régional Résistance qui permettra de lever 4M€ d'avances remboursables pour soutenir les petites entreprises et les associations durement touchées par la crise.

**Proposition n°8 : soutenir directement le secteur des cafés, hôtels et restaurants, ainsi que le secteur de l'évènementiel dont la reprise n'est pas programmée à ce jour**

Enfin, **une attention particulière sera portée au secteur des cafés, bars, hôtels et restaurants dont la réouverture n'est pas connue à ce jour.** Concernant les droits de terrasse, il appartiendra aux maires, compétents en la matière, de se prononcer sur leur perception pour la période de fermeture. A l'instar d'initiatives prises par certaines municipalités, il est proposé de **mettre en place un soutien financier à ces établissements, par l'intermédiaire de bons d'achats solidaires** à utiliser quand leur activité reprendra. Ces bons d'achats peuvent être étendus à tous les commerces fermés durant la période de confinement.

En réalisant un benchmark des bonnes pratiques appliquées dans d'autres pays, les autorités diffuseront une première série de recommandations à l'égard de ces acteurs professionnels, pour leur permettre d'anticiper la reprise. Ce travail sera également mené avec **le secteur de l'évènementiel et les secteurs créatif et numérique.**

**Proposition n°9 : préparer la réouverture des marchés alimentaires et soutenir les commerces non-sédentaires**

Conformément aux propositions de la Ville de Strasbourg pour la réouverture des marchés alimentaires, une nouvelle organisation des marchés doit être mise en œuvre, permettant plus d'espacements entre les stands et une nouvelle gestion des files d'attente, afin de garantir les mesures de distanciation sociale.

**Proposition n°10 : développer les infrastructures numériques pour favoriser le télétravail, dans tous les secteurs où cela est possible**

Pendant plusieurs mois, l'organisation des espaces de travail sera perturbée par l'épidémie de Covid-19 et par la crainte de nouvelles vagues. Des mesures de distanciation sociale devront probablement être maintenues pour un temps conséquent. Il apparaît alors essentiel de **favoriser le recours au télétravail pour chaque poste, dès qu'il est envisageable**, afin de limiter les contacts physiques, inévitables dans les bureaux partagés et les open spaces.

Il est également proposé de travailler avec des entreprises de services numériques à **la constitution d'une plateforme pour mieux rendre accessible et optimiser leurs services** dans l'accompagnement de la reprise.

**Proposition n°11 : accompagner le secteur de la logistique et des livraisons**

La crise sanitaire a été difficile à vivre pour les acteurs du transport et de la logistique, en particulier les chauffeurs routiers travaillant sur la longue distance, qui ont subi l'impraticabilité des services des aires d'accueil. L'Eurométropole veillera à ce que les professionnels du transport disposent sur ces plateformes des aménités indispensables à l'application des consignes de sécurité et des gestes barrières.

Pour les livraisons destinées aux particuliers, il faudra généraliser la livraison sans contact développée par de nombreuses entreprises.

**Proposition n°12 : poursuivre la mobilisation des réseaux de fabrication pour répondre aux pénuries de matériels**

Face à la pénurie de matériel de protection au démarrage de l'épidémie sur le territoire, de nombreuses chaînes de solidarité se sont mises en œuvre pour assurer la fourniture d'éléments de protection aux personnels soignants et aux autres salariés et agents mobilisés en seconde ligne.

On peut notamment citer :

- la production de gel hydro-alcoolique grâce aux dons d'entreprises et de pharmacies ;
- la production de masques grâce à la mobilisation d'industriels, du Pôle Textile et de couturières ;
- la production de visières grâce au réseau des « makers » (par exemple : *Makers contre le Covid*).

Cette mobilisation doit être encouragée et se poursuivre sur le court et le moyen terme.

Les solutions de solidarité proposées par les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire : production de matériel de protection, aide alimentaire, soutien aux plus fragiles, doivent être soutenues, encouragées et valorisées.

## **C- Prendre soin de tous en permettant une prise en charge des traumatismes et en garantissant l'information des publics les plus éloignés**

### **Proposition n°13 : engager une grande enquête psychologique pour mesurer les effets du confinement et les craintes de la population face aux risques de contamination**

Il s'agit de s'appuyer sur l'expertise déployée dans le cadre de COVIPSY et COVIECOUTE67 pour engager une enquête grand public permettant de mesurer les troubles psychologiques nés et/ou aggravés par la période de confinement et la peur de la population face aux risques de contamination.

Les dispositifs COVIPSY et COVIECOUTE67 pourront être prolongés autant que nécessaire pour assurer la prise en charge des personnes touchées par un trouble psychologique lié à cet épisode.

### **Proposition n°14 : assurer que toutes les personnes vulnérables et/ou éloignées de l'information gouvernementale et municipale bénéficient des mesures appropriées à leur situation**

A l'instar de la Ville de Paris, un référent pourrait être nommé pour s'assurer que toutes les personnes éloignées des réseaux d'informations gouvernementaux et locaux soient bien prises en compte dans l'élaboration de chaque mesure. Ce référent serait consulté pour chaque mesure et mettrait en œuvre des solutions pour assurer l'information de ces personnes.

- personnes âgées isolées, personnes hospitalisées à domicile, personnes dépendantes et aidants, personnes souffrant de maladies chroniques ;
- familles et personnes dépourvues d'accès aux solutions numériques, confinées dans des conditions de sur-occupation ;
- personnes sans-abri, isolées ou en campement ;
- personnes résidentes ou hébergées dans des structures collectives ;
- travailleur.se.s du sexe.

## **D – Faire d'une expérience traumatisante un atout pour notre avenir**

### **Proposition n°15 : mieux se préparer au retour de l'épidémie où à une nouvelle crise qui imposerait un nouveau confinement**

En associant largement les communes et les territoires voisins, l'Eurométropole pourra lancer un exercice de retour d'expériences à grande échelle, afin d'identifier les mesures qui auraient permis une meilleure gestion du confinement.

Ainsi, la prise de décision intègrera les enseignements des experts, des acteurs associatifs, des entrepreneurs et salariés, et des habitants.

Cette consultation devra aboutir à un plan stratégique permettant de constituer des stocks de matériels de protection et de préparer des solutions à mettre en œuvre en urgence en cas de nouvelle crise.

**Proposition n°16 : engager une réflexion stratégique pour mieux préparer le territoire à faire face aux crises**

Cette crise du coronavirus a mis en exergue notre dépendance aux productions et aux ressources présentes dans des pays lointains. Elle doit nous engager à mener **une réflexion et à déployer des solutions pour limiter notre dépendance extérieure**, en particulier pour ce qui concerne les stocks de matériels de protection, l’approvisionnement énergétique et l’alimentation.

Il sera également nécessaire d’engager une réflexion plus profonde sur la quantité de l’offre de soin, en particulier des lits et respirateurs mobilisables en cas de nouvelle épidémie de coronavirus.

**Un plan de relocalisation économique**, pour éviter la pénurie de médicaments et de produits de santé, doit être envisagé. L’Eurométropole bénéficie à cet égard de nombreux atouts : elle dispose d’un écosystème de recherche en santé particulièrement riche et d’espaces pour accueillir des entreprises spécialisées en la matière au Parc d’Innovation d’Illkirch.

**Proposition n°17 : mobiliser le conseil de développement et les conseils de quartier**

Ces conseils citoyens pourraient être consultés sur la stratégie de fin du confinement, avec un avis rendu public.

Ils seront également mis à contribution dans le cadre de la réflexion stratégique qui s’ouvrira pour mieux préparer le territoire à faire face aux crises. L’atout que représente l’expertise d’usage citoyenne sera une richesse à valoriser pour envisager des solutions nouvelles et adapter les dispositifs mis en place aux réalités vécues par la population.